

# Prise en compte des sexospécificités

— Mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins et les impacts



L'OMD couvert est représenté en couleur.

Le genre, qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel donné, peut se rapporter aux rôles assignés aux hommes et aux femmes ainsi qu'à leurs relations réciproques. À l'échelle mondiale, la probabilité d'être en situation de désavantage sur le plan social, politique et économique est bien plus forte pour les femmes que pour les hommes. C'est pourquoi l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définis par les Nations unies est « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

La JICA promeut la « prise en compte des sexospécificités », une approche globale qui permet d'intégrer une perspective de genre à tous les stades (planification, élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation) des politiques, programmes et projets, afin de mettre en évidence les problèmes de développement liés au genre, les besoins et les impacts.

## Situation générale

La prise en compte des sexospécificités a pour objectif ultime de parvenir à « l'égalité des sexes »\*<sup>1</sup> dans tous les domaines de la société. Ce processus permet d'identifier les problèmes et besoins de développement propres à chaque sexe, l'impact sur les hommes et les femmes des politiques, programmes et projets de développement, et ce à tous les stades (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation), en partant du principe que ces politiques, programmes et projets n'ont pas le même impact sur la population féminine et sur la population masculine.

Le plus souvent, la notion de genre relève de représentations inconscientes liées à la sensibilité, à la culture, aux traditions et aux coutumes des pays concernés. Ces représentations influent sur les politiques, les systèmes et les organisations. Il est donc essentiel de soutenir des institutions nationales (agences, mécanismes et organisations nationales luttant pour l'égalité des sexes) comme le ministère des Affaires féminines, pour veiller à ce que les politiques et les systèmes des pays partenaires intègrent une perspective sexospécifique.

Or, la plupart du temps, les statistiques, données et indicateurs ne sont pas ventilés par sexe. Si l'on introduit la dimension de genre sans avoir une compréhension suffisante de la société de la région ciblée, on risque même d'obtenir le contraire de ce que l'on souhaite et d'accentuer les disparités entre les sexes. Il est donc essentiel de collecter et d'analyser en profondeur les données de base nécessaires à l'élaboration des plans et des projets en fonction du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et religieuse, et de former des ressources humaines qui partagent cette perspective.

De plus, pour faire progresser la prise en compte des sexospécificités, il importe non seulement d'encourager l'autonomisation des femmes, mais aussi d'élargir les actions à un plus vaste public. Sans cela, on risque de ne pas atteindre les objectifs visés. En effet, il faut également changer la perception des hommes, des décideurs et des personnes socialement influentes telles que les responsables administratifs, les enseignants, les hommes politiques et les chefs religieux. En d'autres termes, il faut réformer les structures sociales et les systèmes qui entourent les femmes. Il convient de réexaminer les domaines et les projets qui, a priori, ne semblent pas devoir intégrer une perspective sexospécifique, et apporter une aide fondée sur les rôles distincts assignés aux hommes et aux femmes. Par exemple, on peut envisager

de développer du matériel agricole adapté à la morphologie et aux capacités physiques des femmes, responsables de la majeure partie des travaux agricoles. Un autre exemple serait d'encourager la participation des femmes dans les organisations chargées de contrôler la qualité de l'eau.

## Actions de la JICA

Attentive depuis des années aux questions sexospécifiques, la JICA a développé une stratégie de base pour mettre en œuvre des projets intégrant une perspective de genre. Elle a également mis en place un cadre organisationnel pour la prise en compte des sexospécificités.

Les efforts d'aide portent sur le renforcement de la capacité organisationnelle, et sur l'élaboration de politiques et de systèmes favorisant l'égalité des sexes en Afghanistan, au Cambodge et au Népal, via un appui aux institutions nationales. Pour promouvoir l'autonomisation des femmes, la JICA est active dans de nombreux domaines. Elle s'emploie notamment à redynamiser les centres pour les femmes au Nigeria, à former de futurs chefs d'entreprise, surtout féminins, dans les régions pauvres du Honduras, et à améliorer l'accès des femmes à l'éducation au Yémen.

Ces projets font en sorte que la prise en compte de la perspective de genre se traduise par des actions et des résultats concrets. Dans le secteur forestier en Inde, qui emploie des femmes, une aide supplémentaire destinée à augmenter leurs revenus leur permet d'acheter du combustible au lieu d'avoir à couper de jeunes arbres pour obtenir du bois de feu. À travers le projet d'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP) au Kenya, la JICA concentre son attention sur le rôle joué par les femmes dans les activités agricoles. Ce projet assure aux hommes et aux femmes une participation à parts égales aux divers travaux agricoles et des activités éducatives destinées aux deux sexes sont organisées sur des questions sexospécifiques.

Ces dernières années, la nécessité de faire face à de nouveaux problèmes de développement liés au genre, tels que la traite des êtres

\*<sup>1</sup> Selon les « Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement » publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, « l'égalité homme-femme n'implique pas que les hommes et les femmes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence. L'importance accordée à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes ne présuppose pas un modèle particulier d'égalité homme-femme pour toutes les sociétés et cultures, mais traduit le souci de donner aux hommes et aux femmes des chances égales de choisir ce qu'il faut entendre par égalité homme-femme et de leur permettre d'y travailler de façon concertée. En raison des disparités existantes, l'égalité de traitement des hommes et des femmes ne constitue pas une stratégie suffisante pour garantir l'égalité homme-femme. »

humains et d'autres formes de violence sexiste, est de plus en plus reconnue. La traite des personnes est un crime grave et une violation majeure des droits humains ; elle inflige aux victimes, pour l'essentiel des femmes et des enfants – mais parfois aussi des hommes – d'importantes souffrances physiques et émotionnelles. Il est donc impératif d'apporter une réponse rapide et adéquate à ce problème, non seulement pour des raisons humanitaires, mais aussi pour combattre le crime organisé à l'échelle internationale. En 2009, la JICA a démarré un projet en Thaïlande destiné à renforcer les capacités des organisations et du personnel luttant contre le trafic d'êtres humains [voir l'étude de cas].

Au Nicaragua, il existe de sérieux problèmes de criminalité qui impliquent le plus souvent des jeunes, du côté des criminels comme des victimes. On déplore également une augmentation des violences conjugales et des abus sexuels. Ces risques sociaux auxquels les jeunes sont confrontés sont devenus un problème colossal. Afin de les atténuer, un projet vise désormais à développer un réseau de services intégrés pour prévenir et surveiller les risques sociaux afin de répondre efficacement aux besoins des communautés et des familles. Les mesures préventives ont pour objectif d'améliorer les relations familiales et de reconstruire les sociétés régionales. Les mesures de surveillance doivent quant à elles assurer le suivi des problèmes déjà survenus dans les familles et les communautés. Pour faire face aux

risques sociaux qui menacent les femmes et les enfants, le projet intègre l'élaboration d'un plan de formation et une étude sur les communautés adoptant une perspective de genre.



Une responsable locale fournit des conseils sur l'enregistrement de la naissance des enfants dans une communauté.

## Étude de cas

## Mesures de lutte contre le trafic d'êtres humains—Coopération étendue à la région du Mékong

### Activités en Thaïlande et dans d'autres pays de la région du Mékong

**En Thaïlande, avec la croissance économique rapide et la mondialisation de l'information, la traite des personnes a pris une ampleur inquiétante depuis les années 1980. Depuis mars 2009, la JICA et le gouvernement thaïlandais mettent conjointement en œuvre un projet de renforcement des équipes multidisciplinaires (EMD) pour la protection des victimes de la traite des êtres humains.**

La Thaïlande est à la fois un pays d'origine, de destination et de transit du trafic d'êtres humains. D'origine, car les victimes thaïlandaises sont envoyées au Japon, au Moyen-Orient, en Europe et dans d'autres régions. De destination, car des victimes des pays voisins arrivent en Thaïlande. En tant que pays de transit, les victimes passent par la Thaïlande pour être envoyées dans les pays voisins. Le gouvernement thaïlandais a établi le cadre juridique nécessaire pour prendre des mesures globales, notamment des politiques nationales et un plan pour lutter contre la traite des personnes en 2003, ainsi qu'une loi pour la lutte contre le trafic d'êtres humains entrée en vigueur en 2008.

Pour lutter contre la traite des personnes, il est nécessaire d'adopter une approche globale à quatre volets : action policière, prévention, poursuite judiciaire et protection. Le projet se concentre sur la protection et la réintégration des victimes de trafic et vise à renforcer les fonctions des équipes multidisciplinaires (EMD) composées de diverses agences et d'ONG coordonnées par le ministère du Développement social et de la sécurité humaine du gouvernement thaïlandais. Les activités en cours comprennent l'organisation d'ateliers et de classes, l'élaboration de lignes directrices

opérationnelles pour le renforcement des fonctions des EMD, l'élaboration de plans pour venir en aide aux victimes, et la formation de gestionnaires de cas. De plus, le projet soutient les activités de groupes de pairs constitués de victimes. En se basant sur les informations reçues via les activités de ces groupes, les EMD renforcent leurs efforts pour offrir des services en adoptant le point de vue des victimes.

Avec les initiatives d'intégration de la région de l'ANASE, le nombre croissant de victimes de la traite des personnes est préoccupant dans la mesure où l'intégration se traduit par une augmentation des mouvements de population.

La JICA assure également une aide pour renforcer les réseaux dans les pays de l'ANASE et les capacités du personnel confronté au problème de la traite des êtres humains. En février 2012, le troisième atelier régional du Mékong s'est tenu à Bangkok. Près de 90 participants du Japon, de Thaïlande, du Vietnam, du Myanmar, du Laos et du Cambodge, ont discuté des moyens de partager des informations et de travailler plus étroitement en collaboration pour lutter contre le trafic d'êtres humains. De plus, en coopération avec l'Université Chiang Mai, en Thaïlande, la JICA a organisé un programme de formation pour les pays tiers axé sur le renforcement des capacités

pour le retour, le rapatriement et la réintégration des victimes de trafic afin de développer les réseaux dans la région du Mékong.

La JICA lancera deux nouveaux projets en 2012 pour renforcer les mesures régionales de lutte contre le trafic d'êtres humains dans la région du Mékong en se basant sur les expériences en Thaïlande. Au Myanmar, le projet renforcera la capacité des travailleurs sociaux pour la protection des victimes de trafic et pour favoriser l'auto-assistance. Au Vietnam, la JICA offre une aide pour l'établissement d'une ligne téléphonique afin de contribuer à la prévention du trafic et soutenir les victimes de la traite des personnes. Par ailleurs, étant donné la complexité des problèmes de trafic d'êtres humains, les connaissances et les enseignements tirés des projets de la JICA seront partagés via un réseau au sein de la région du Mékong. Ces efforts permettront le renforcement des capacités globales de la région du Mékong.



Personnes ayant reçu une formation professionnelle dans un refuge.